



ENQUÊTE SUR
**LES BESOINS NUMÉRIQUES
DES CENTRES D'ARTISTES
AUTOGÉRÉS DU QUÉBEC**

**Rapport sommaire :
Constatations clés et recommandations**

Réalisé par Mariane Bourcheix-Laporte

Pour le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec

Octobre 2020

OBSERVATIONS

Au printemps 2020, le RCAAQ a entrepris une démarche de consultation auprès de ses membres dans le but de rassembler les informations les plus complètes sur l'état des infrastructures et des compétences liées aux technologies numériques disponibles et manquantes dans le milieu des centres d'artistes autogérés au Québec.

INÉGALITÉS

En moyenne, les centres qui sont actifs dans les arts visuels et interdisciplinaires et qui ont de plus petites équipes se trouvent en position moins avantageuse dans leur accès à un financement pour des infrastructures, des compétences et des expertises numériques que les centres œuvrant dans les arts médiatiques et disposant d'au moins un poste lié au numérique dans leur équipe.

OBSTACLES

Les principaux obstacles auxquels les centres d'artistes font face dans l'acquisition et la mise à jour d'infrastructures et de compétences numériques sont liés au manque de ressources financières et de temps, ainsi qu'aux évolutions rapides du paysage technologique. L'intérêt pour une meilleure appropriation des technologies numériques est pourtant bien là.

BESOINS

L'enquête fait état de besoins importants, autant en ce qui concerne le renouvellement des équipements numériques de base que l'acquisition de compétences ou encore l'accès à des expertises extérieures.

Pour une appropriation pérenne des technologies numériques, les besoins des centres d'artistes doivent être considérés à la fois dans l'urgence actuelle, liée à la crise sanitaire, et dans leur évolution à long terme.

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 : contexte et profil des répondants au sondage	2
Contexte	2
Profil des répondants au sondage	2
Section 2 : faits saillants et aperçu des recommandations	5
Faits saillants des résultats du sondage	5
Aperçu des recommandations pour les organismes subventionnaires	6
Section 3 : analyse des résultats du sondage	7
Écarts, inégalités et obstacles	7
Besoins identifiés	10
Section 4 : appréciation des programmes de financement liés au numérique	12
Fonds <i>Stratégie numérique</i> du Conseil des arts du Canada	12
Programme <i>Exploration et déploiement numérique</i> du Conseil des arts et lettres du Québec	12
Section 5 : recommandations pour les organismes subventionnaires	14
Annexe 1 : présentation des résultats du sondage	16
Infrastructures numériques	16
Compétences et expertises numériques	20
Financement des infrastructures numériques	21

SECTION 1 : CONTEXTE ET PROFIL DES RÉPONDANTS AU SONDAGE

CONTEXTE

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) a fait circuler un sondage auprès de ses membres afin de comprendre et de documenter les défis du virage numérique auxquels ceux-ci sont confrontés. Amorcée à la suite du forum des membres de 2019 portant sur le numérique, cette initiative est devenue d'autant plus pertinente dans le contexte de la crise déclenchée par la COVID-19. En effet, la pandémie a fait ressortir les inégalités entre les centres d'artistes et leurs capacités à adapter leur fonctionnement et leur programmation. La situation a notamment mis en évidence un manque criant d'infrastructures numériques de base et de compétences nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et la mise à jour de ces infrastructures.

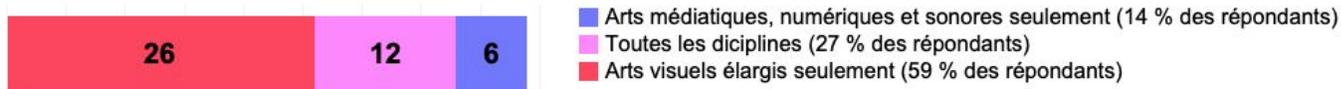
Ainsi, le RCAAQ a entrepris une démarche de consultation auprès de ses membres dans le but de rassembler les informations les plus complètes sur l'état des infrastructures et des compétences liées aux technologies numériques disponibles et manquantes dans le milieu des centres d'artistes autogérés au Québec.

PROFIL DES RÉPONDANTS AU SONDAGE

En tout, 44 organismes ont répondu au sondage entre le 11 juin et le 6 juillet 2020. Cela représente 68 % de l'ensemble des membres du RCAAQ.

Parmi cet échantillon, les organismes actifs dans le domaine élargi des arts visuels sont légèrement surreprésentés proportionnellement à leur représentation au sein de l'ensemble des membres du RCAAQ. Les organismes actifs dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores sont pour leur part sous-représentés. Au niveau régional, c'est dans la région de Québec que l'on retrouve le taux de réponse au sondage le plus élevé. Ainsi, les organismes de Québec sont légèrement surreprésentés parmi les répondants au sondage alors que les répondants de Montréal et des autres régions du Québec sont légèrement sous-représentés proportionnellement à leur représentation au sein de l'ensemble des membres du RCAAQ.

Discipline artistique (nombre de répondants)



Pour les besoins de l'analyse, la catégorie « arts visuels élargis » regroupe les disciplines suivantes : les arts visuels, les arts interdisciplinaires, la performance et l'art action, l'estampe et l'impression numérique ainsi que les métiers d'arts.

Il est à noter que 12 répondants ont indiqué être actifs tant dans le domaine élargi des arts visuels ainsi que dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores.

Région administrative (nombre et % de répondants)



Budget annuel (nombre et % de répondants)

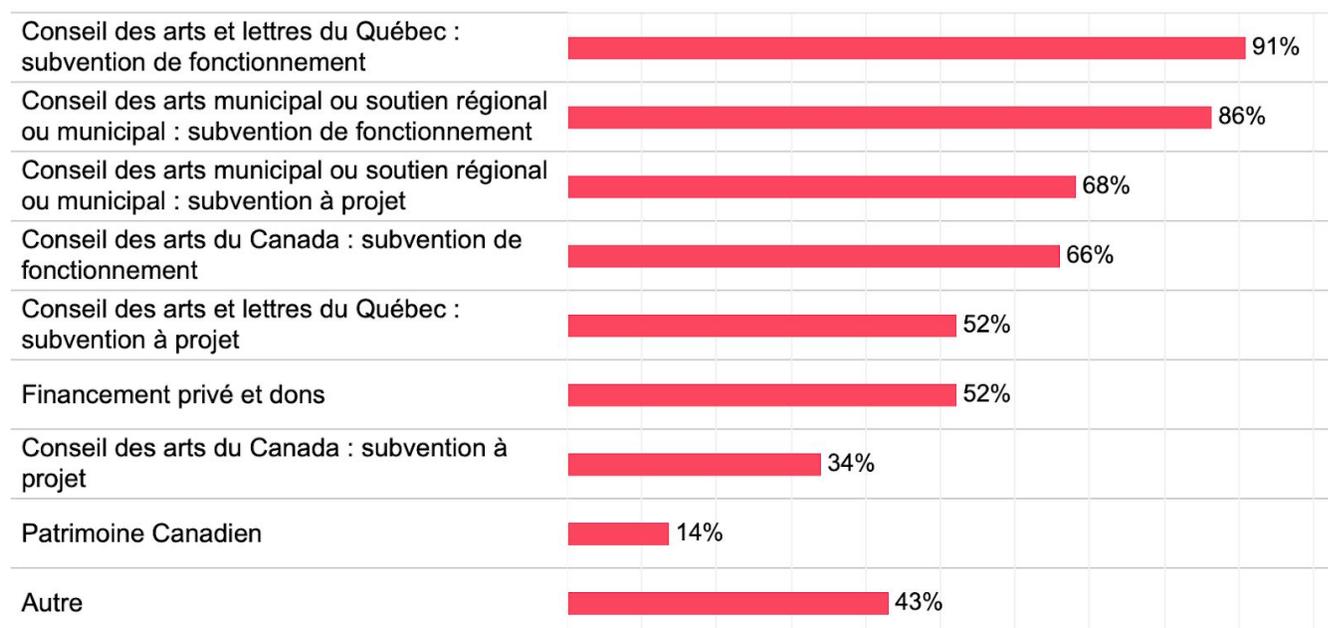


Ressources humaines

Les trois quarts (75 %) des répondants ont indiqué avoir au moins un.e employé.e à temps plein, pour une moyenne de 2 employé.e.s.

La quasi-totalité des répondants (93 %) a indiqué avoir au moins un.e employé.e à temps partiel, pour une moyenne de 4,39 employé.e.

Sources de financement (% de répondants)



SECTION 2 : FAITS SAILLANTS ET APERÇU DES RECOMMANDATIONS

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DU SONDAGE

Écarts, inégalités et obstacles

En moyenne, les organismes dont le budget annuel de fonctionnement est égal ou supérieur à 200 001 \$, qui sont actifs dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores et qui disposent d'au moins un poste lié au numérique au sein de leur équipe ont davantage de capacités numériques. Ces organismes disposent davantage de ressources au niveau de leurs infrastructures numériques et de leur financement ainsi qu'au niveau des compétences et expertises numériques qui existent au sein de leur équipe.

Les principaux obstacles auxquels les répondants font face en ce qui concerne l'accès à des infrastructures numériques sont liés au manque de ressources financières, de temps et de connaissances et de compétences. Le manque de ressources financières et le manque de temps constituent les principaux obstacles à l'accès à des formations sur le numérique. Le manque de ressources financières, le manque d'accès à du financement récurrent et la désuétude technologique sont les principaux facteurs qui nuisent à la pérennité des projets numériques.

Besoins identifiés

Les résultats du sondage font état d'un important manque à gagner en ce qui concerne le renouvellement des équipements numériques et le renouvellement ou l'achat d'une mise à jour pour les logiciels. En outre, le sondage démontre que les centres d'artistes manquent de ressources financières pour combler leurs besoins technologiques de base (p. ex. outils pour la bureautique ou mise à jour du site Web).

La moitié des répondants seulement ont indiqué avoir au moins un poste lié au numérique au sein de leur équipe. Il y a là un besoin à combler étant donné que les organismes qui disposent d'un tel poste ont globalement plus de capacités numériques. De même, un manque à gagner existe au niveau des ressources dont disposent les centres pour l'acquisition de compétences liées au numérique.

Appréciation des programmes de financement liés au numérique

Les programmes du Fonds stratégie numérique du Conseil des arts du Canada et le programme Exploration et déploiement numérique du Conseil des arts et lettres du Québec ne répondent pas aux besoins premiers des organismes en ce qui concerne le financement du maintien et du renouvellement des infrastructures numériques de base.

APERÇU DES RECOMMANDATIONS POUR LES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

1. Accroître et faciliter l'accès au financement disponible pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements et d'outils numériques.
2. Accroître et faciliter l'accès au financement disponible pour augmenter les compétences numériques au sein des organismes.
3. Penser le financement des infrastructures, des projets numériques et des volets numériques des activités régulières en fonction du court, du moyen et du long terme.

SECTION 3 : ANALYSE DES RÉSULTATS DU SONDAGE

ÉCARTS, INÉGALITÉS ET OBSTACLES

Observations générales

Les réponses au sondage ont été analysées en fonction de différentes caractéristiques des répondants, soit le budget annuel de fonctionnement, la discipline artistique, et la présence ou non d'au moins un poste lié au numérique dans l'équipe. Cette analyse fait ressortir des écarts et inégalités au niveau des infrastructures et des compétences liées aux technologies numériques. Règle générale, les caractéristiques suivantes influencent de façon importante les capacités numériques des répondants : avoir un budget annuel de fonctionnement égal ou supérieur à 200 001 \$, être actif dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores et disposer d'au moins un poste lié au numérique au sein de son équipe.

En lien avec ces observations, il est pertinent de noter que les répondants actifs dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores ont en moyenne un budget plus élevé et sont proportionnellement plus nombreux à avoir au moins un poste lié au numérique au sein de leur équipe que les répondants actifs dans le domaine élargi des arts visuels. Bien qu'ils soient en meilleure posture en termes de capacités numériques, les organismes actifs en arts médiatiques, numériques et sonores ont également des besoins et font face à des obstacles en ce qui concerne les infrastructures et les compétences liées aux technologies numériques.

Infrastructures numériques

Écarts observés en fonction de la discipline artistique

En moyenne, les répondants actifs dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui sont actifs dans le domaine élargi des arts visuels à utiliser les équipements numériques et les outils proposés par le sondage. De plus, ces organismes renouvellent leurs équipements et leurs logiciels plus fréquemment. Ils sont également en moyenne plus satisfaits des infrastructures numériques qu'ils utilisent, des fonctionnalités de leur site Web et de leur capacité à mettre à jour leur site Web. Finalement, les répondants actifs en arts médiatiques, numériques et sonores sont proportionnellement plus nombreux à avoir conçu un outil ou une plateforme numérique.

Écarts observés en fonction du budget de fonctionnement annuel

Toutes catégories confondues, les répondants dont le budget annuel est égal ou inférieur à 200 000 \$ enregistrent le plus faible taux d'utilisation d'équipements et d'outils numériques proposés par le sondage, sauf en ce qui concerne les activités de diffusion. Ces organismes renouvellent leurs équipements et leurs logiciels moins fréquemment que ceux qui disposent

d'un budget plus élevé et sont également en moyenne beaucoup moins satisfaits des infrastructures numériques qu'ils utilisent.

Obstacles liés l'accès à des infrastructures numériques

Les principaux obstacles ou manques auxquels les répondants font face en ce qui concerne l'accès à des infrastructures numériques sont liés au manque de ressources financières, de temps, de connaissances et de compétences.

Compétences et expertises numériques

Écarts observés en fonction de la discipline artistique

Comparativement aux répondants actifs dans le domaine élargi des arts visuels, les répondants actifs dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores font généralement plus souvent appel à des expertises externes. Ces organismes sont proportionnellement plus nombreux à avoir des membres de leur équipe qui se documentent de façon autonome sur les nouveautés du secteur numérique ou qui suivent des formations sur le numérique. De même, on observe un écart important entre la proportion de répondants actifs dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores et la proportion de répondants actifs dans le domaine élargi des arts visuels qui disposent d'un budget de formation pour l'acquisition de compétences liées au numérique.

Écarts observés en fonction du budget de fonctionnement annuel

Le budget de fonctionnement annuel est un facteur d'influence important en ce qui concerne les compétences et expertises numériques des répondants. Notamment, aucun répondant dont le budget annuel est égal ou inférieur à 200 000 \$ n'a indiqué avoir de poste lié au numérique. Les organismes qui ont un petit budget font aussi moins souvent appel à des expertises externes que la moyenne et les membres de leur équipe suivent rarement des formations sur le numérique. Ainsi, aucun répondant dont le budget annuel est égal ou inférieur à 200 000 \$ n'a indiqué disposer d'un budget de formation pour l'acquisition de compétences liées au numérique.

Obstacles concernant l'accès à des formations sur le numérique

Le manque de ressources financières et le manque de temps constituent les principaux obstacles à l'accès à des formations sur le numérique. Il est à noter que l'incidence négative de ces deux facteurs a des répercussions au niveau des ressources humaines.

Financement des infrastructures numériques

Écarts observés en fonction de la discipline artistique

Les répondants actifs dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores ont en moyenne un budget plus élevé que les répondants actifs dans le domaine élargi des arts visuels pour l'acquisition de matériels et de logiciels. Il est important de noter que ces organismes sont plus nombreux à financer l'achat de technologies numériques pour la bureautique, les communications, la production et la diffusion à travers un budget lié à l'acquisition d'équipement. De plus, on observe un écart important entre les taux d'obtention d'une aide financière pour un projet numérique des répondants actifs dans le domaine des arts médiatiques, numériques et sonores et celui des répondants actifs dans le domaine élargi des arts visuels.

Écarts observés en fonction du budget de fonctionnement annuel

Les répondants dont le budget annuel est égal ou inférieur à 200 000 \$ sont les moins nombreux à disposer d'un budget pour l'achat de technologies numériques pour la bureautique, les communications, la production et la diffusion et pour couvrir les honoraires d'expert.e.s des technologies numériques. En ce qui concerne les taux d'obtention d'une aide financière pour un projet numérique, les données indiquent que plus le budget annuel d'un répondant est élevé, plus ses chances d'avoir obtenu une aide financière pour un projet numérique sont élevées. Il est à noter qu'aucun répondant dont le budget annuel est égal ou inférieur à 200 000 \$ n'a indiqué avoir obtenu ce type d'aide financière.

Obstacles à la pérennité des projets numériques

Le sondage demandait aux répondants qui ont indiqué avoir obtenu du financement pour un projet numérique s'ils avaient été en mesure d'assurer son entretien et sa pérennité. Les contraintes budgétaires et la désuétude des technologies utilisées sont les facteurs mentionnés par les répondants qui ont indiqué avoir été partiellement en mesure d'assurer l'entretien et la pérennité du projet ou avoir eu des difficultés à le faire. Les répondants qui ont indiqué ne pas avoir été en mesure d'assurer l'entretien et la pérennité du projet ont quant à eux mentionné le manque de financement récurrent ou le manque de fonds comme facteurs.

BESOINS IDENTIFIÉS

Infrastructures numériques

Besoins matériels et logiciels

Les résultats du sondage font état d'un important manque à gagner en ce qui concerne le renouvellement des équipements et le renouvellement ou l'achat d'une mise à jour pour les logiciels. La fréquence moyenne de renouvellement indique que plusieurs organismes utilisent des infrastructures obsolètes ou en voie de le devenir. Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant que les répondants, en général, se disent moyennement satisfaits par rapport à leurs infrastructures numériques et à leur site Web.

Besoins liés aux infrastructures de base

Le sondage démontre que les centres d'artistes manquent de ressources financières pour combler leurs besoins technologiques de base (p. ex. outils pour la bureautique ou mise à jour du site Web). En particulier, avant même d'accéder à du financement pour du matériel et des outils numériques spécialisés, plusieurs organismes ont besoin de pouvoir accéder à du financement pour acquérir ou renouveler leurs infrastructures numériques de base.

Compétences et expertises numériques

Besoins liés aux ressources humaines

Les résultats du sondage font ressortir un besoin en ce qui concerne les postes liés au numérique. Les organismes qui possèdent ce type de poste au sein de leur équipe démontrent globalement le plus haut niveau de capacités numériques. Cependant, la moitié des répondants (50 %) ont indiqué ne pas disposer de ce type de poste. Si ces organismes avaient les ressources nécessaires pour intégrer un poste lié au numérique au sein de leur équipe, les données du sondage tendent à démontrer que ceux-ci verraient leurs capacités numériques s'améliorer.

Besoins liés à l'acquisition de compétences liées au numérique

Le partage de compétences numériques de manière plus transversale au sein des équipes est également un modèle adopté par plusieurs centres d'artistes. Les répondants ont toutefois indiqué suivre des formations sur le numérique de façon peu fréquente. De même, un faible pourcentage de répondants (18%) dispose d'un plan de formation pour l'acquisition de compétences liées au numérique. Il y a un important manque à gagner à ce niveau si l'on considère la rapidité à laquelle les technologies numériques évoluent. De plus, moins de la moitié des répondants (43 %) ont indiqué disposer d'un budget de formation pour l'acquisition de compétences liées au numérique.

Financement des infrastructures numériques

Besoins liés aux capacités budgétaires

Les résultats du sondage mettent en lumière les écarts significatifs qui existent entre les capacités budgétaires des répondants en ce qui concerne les dépenses liées au numérique. Ces écarts font état d'un besoin d'accéder à davantage de financement pour les infrastructures numériques. Ce besoin est plus prononcé chez les organismes actifs en arts visuels élargis et chez les organismes dont le budget de fonctionnement annuel est égal ou inférieur à 200 000 \$.

Besoins liés au développement et à la mise sur pied de projets numériques

Un manque à gagner existe au niveau de la proportion de répondants qui disposent d'un budget pour le développement et la mise sur pied d'un projet numérique. Il en va de même pour la proportion de répondants qui ont obtenu de l'aide financière pour un projet numérique. Les données du sondage indiquent que les capacités numériques globales d'un organisme ont de l'incidence sur sa capacité à obtenir du financement pour un projet numérique. Ce constat met en évidence l'importance de combler les besoins de base mentionnés ci-dessus.

SECTION 4 : APPRÉCIATION DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT LIÉS AU NUMÉRIQUE

FONDS STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Appréciation

Les programmes du Fonds stratégie numérique du Conseil des arts du Canada paraissent inaccessibles à bon nombre de répondants, qui ont noté une forte concurrence pour accéder à ce financement. De plus, la portée et les objectifs des programmes ont été critiqués par certains répondants qui ont indiqué que ceux-ci ne correspondent pas aux besoins du milieu. Il est important de noter que certains répondants ont indiqué que les programmes ne subviennent pas à leurs besoins en équipements et en infrastructures numériques de base.

Obstacles à l'obtention d'une subvention

- Les projets financés doivent être ambitieux et doivent comprendre une collaboration entre différents organismes, ce qui le rend les difficiles à gérer.
- Les programmes favorisent les organismes qui ont déjà une expertise dans le numérique ou qui ont plus de moyens au niveau de leur fonctionnement.
- L'accent est mis sur l'innovation, un terme à connotation économique qui ne favorise pas la liberté créatrice des artistes.
- Les activités liées aux programmes ont un coût élevé, notamment les honoraires des consultant.e.s.

Besoins identifiés

- Manque d'accès à du financement pour les besoins numériques de base, comme mettre à jour un site Web et acquérir du matériel ou des logiciels.
- Il existe un déséquilibre entre les coûts élevés de développement d'un projet (p. ex. une plateforme) et les salaires des personnes qui créent des contenus pour le projet.

PROGRAMME EXPLORATION ET DÉPLOIEMENT NUMÉRIQUE DU CONSEIL DES ARTS ET LETTRES DU QUÉBEC

Appréciation

Certains commentaires indiquent que le programme ne répond pas aux besoins des organismes, particulièrement en ce qui concerne les besoins technologiques de base. La portée et les objectifs du programme ont également été critiqués en fonction du fait qu'ils

limitent l'accessibilité de ce programme. Cela dit, des commentaires positifs ont également été fournis par quelques répondants qui ont souligné que le programme est très implanté en région, qu'il répond aux besoins de l'organisme et qu'il constitue « une très belle initiative ».

Obstacles à l'obtention d'une subvention

- Le programme favorise les organismes qui ont déjà établi un virage numérique.
- Le programme privilégie la diffusion plutôt que l'expérimentation et la recherche artistique.

Besoins identifiés

- Le programme ne répond pas aux besoins technologiques de base, soit la mise à jour d'un site Web ou l'amélioration de ses fonctionnalités ainsi que l'acquisition d'équipements liés aux activités quotidiennes de l'organisme (et non pas lié à la réalisation d'un projet).

SECTION 5 : RECOMMANDATIONS POUR LES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

À la lumière des résultats et constats présentés dans ce rapport, les recommandations suivantes sont formulées dans le but de répondre aux besoins identifiés ci-dessus ainsi que d'améliorer l'état des infrastructures et des compétences liées aux technologies numériques des centres d'artistes autogérés au Québec.

Recommandation 1

Accroître et pérenniser le financement disponible pour l'acquisition et le renouvellement d'équipements et d'outils numériques. En particulier, les organismes subventionnaires devraient :

- Faciliter l'accès au financement pour l'acquisition et la mise à niveau des infrastructures technologiques de base, y compris le site Web et les outils administratifs.
- Faciliter l'accès au financement pour l'acquisition d'équipements numériques spécialisés aux organismes actifs dans le domaine élargi des arts visuels.
- Faciliter l'accès à ce type de financement en dehors des demandes d'aide financière liées à des projets.

Recommandation 2

Accroître et pérenniser le financement disponible pour augmenter les compétences numériques au sein des organismes. En particulier, les organismes subventionnaires devraient :

- Faciliter l'accès à du financement pour l'utilisation d'expertises externes, en particulier pour couvrir les honoraires professionnels d'expert.e.s des technologies numériques.
- Faciliter l'accès à du financement pour le suivi de formations sur le numérique. En plus de couvrir les coûts directs liés aux formations (p. ex. frais d'inscription, de voyage et d'hébergement), ce financement devrait aussi couvrir les coûts indirects liés aux formations. Cela comprend les coûts en ressources humaines liés au suivi d'une formation et à l'application de nouveaux modèles et outils à la suite de la formation (p. ex. partage de connaissances dans l'équipe, adaptation de modèles de travail, transfert de données, etc.).

Recommandation 3

Penser le financement des infrastructures, des projets numériques et des volets numériques des activités régulières en fonction du court, du moyen et du long terme. En particulier, les organismes subventionnaires devraient :

- Soutenir rapidement les organismes ayant des besoins de base liés à la réorganisation du travail culturel en contexte de crise sanitaire, tout en prévoyant également un soutien continu, s'inscrivant dans une temporalité plus longue.
- Soutenir les organismes dans leur accès à des expertises, des formations, des accompagnements et des équipements permettant le virage numérique en prenant en considération l'échelle des centres d'artistes et leurs besoins et capacités spécifiques.

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SONDAGE

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Les tableaux ci-dessous présentent le pourcentage de répondants qui possèdent ou utilisent divers équipements et outils numériques proposés. Les résultats sont présentés en ordre décroissant. La catégorie « autre » correspond aux réponses fournies par les répondants en dehors des choix proposés.

Équipements numériques (% de répondants)

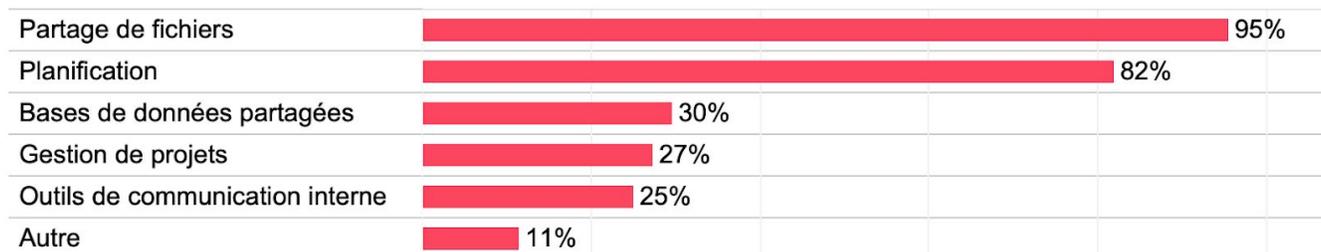
Ordinateurs fixes	93%
Équipement spécialisé de projection vidéo	88%
Ordinateurs portables	84%
Appareils photographiques numériques	77%
Enceintes acoustiques ou autre installation audio	63%
Tablettes tactiles	60%
Système d'éclairage	49%
Serveur local	44%
Caméras numériques	44%
Matériels d'enregistrement sonore	42%
Équipement de production spécialisé	35%
Régie technique pour diffusion multimédia	30%
Téléphones intelligents (appartenant à l'organisme)	28%
Autre	19%

Outils utilisés dans le cadre d'activités administratives et de gestion (% de répondants)

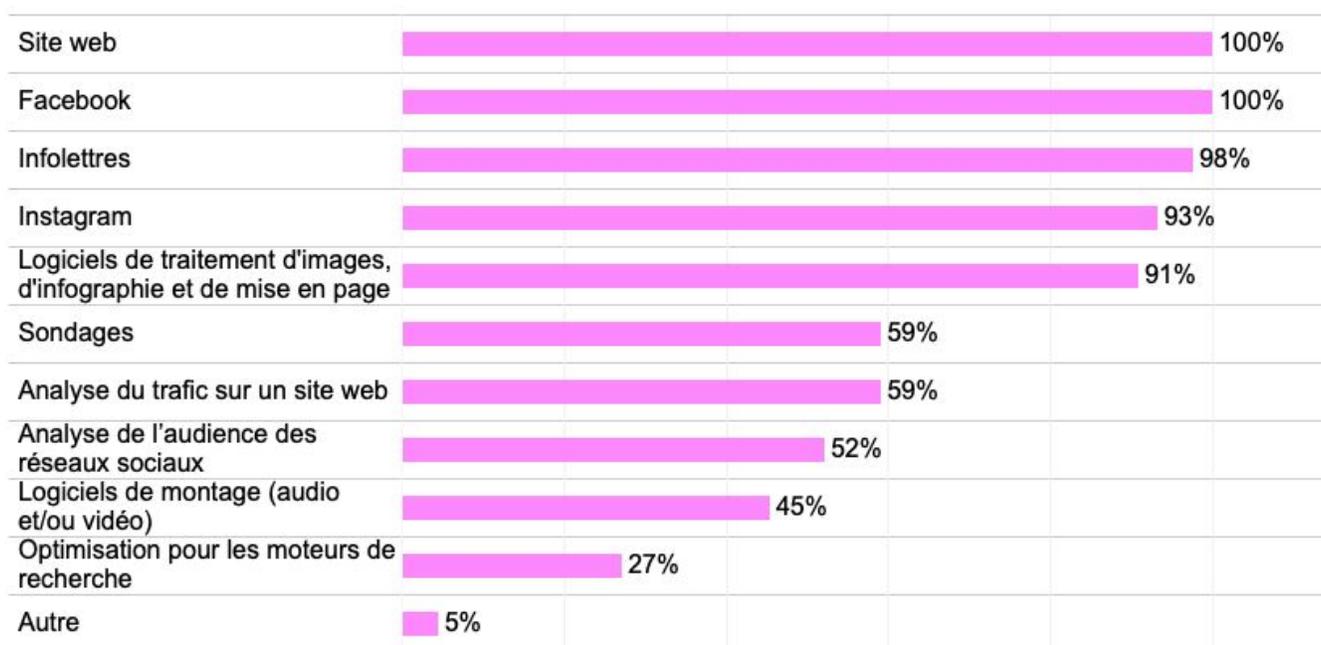
Suite bureautique	95%
Service de paiements en ligne	84%
Gestionnaire de messagerie courriel	84%
Logiciel de comptabilité	77%
Service de vidéoconférence	73%
Site web transactionnel	36%
Service de sauvegarde	30%
Gestionnaire de mots de passes	14%
Gestion de la relation avec les donateurs	7%
Plateforme de sociofinancement	5%
Autre	9%

Outils collaboratifs (% de répondants)

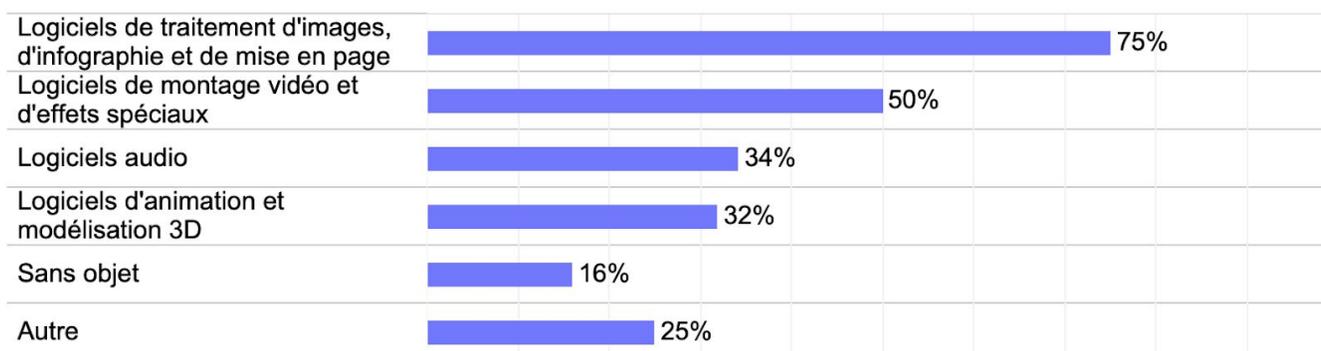
Tous les répondants ont indiqué utiliser au moins un type d'outils collaboratifs.



Outils utilisés dans le cadre d'activités de communication (% de répondants)



Outils utilisés dans le cadre d'activités de production (% de répondants)



Outils utilisés dans le cadre d'activités de diffusion (% de répondants)



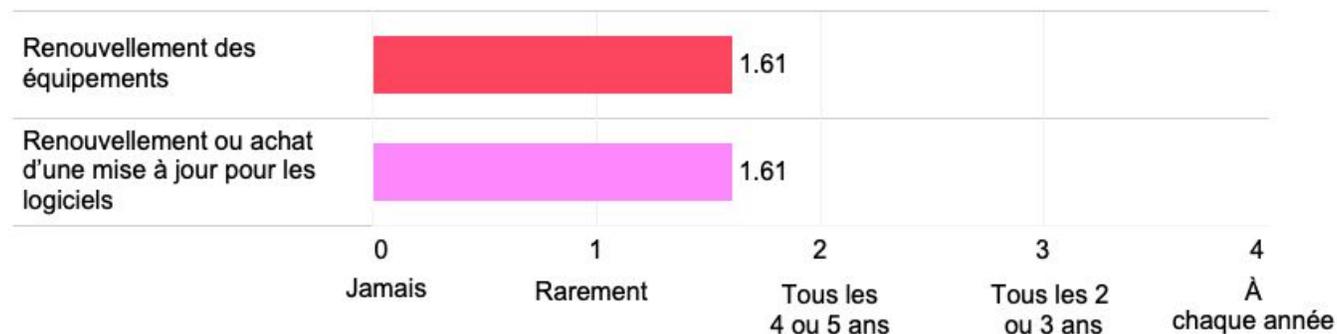
Renouvellement des infrastructures numériques

Renouvellement des équipements

En moyenne, les répondants ont indiqué renouveler leurs équipements peu fréquemment, soit entre rarement et tous les 4 ou 5 ans. Certains ont indiqué que leurs équipements sont renouvelés de façon encore moins fréquente, soit après 5, 8, 10 ou 14 ans. D'autres sont en mesure de renouveler leurs équipements plus fréquemment, soit aux 2 ou 3 ans lorsqu'ils ont une subvention, annuellement pour les équipements de production, au besoin ou selon les projets. Les équipements de production semblent être renouvelés plus fréquemment que ceux de bureau.

Renouvellement ou achat d'une mise à jour pour les logiciels

En moyenne, les répondants ont indiqué renouveler ou faire l'achat d'une mise à jour pour leurs logiciels peu fréquemment, soit entre rarement et tous les 4 ou 5 ans.



Évaluation des infrastructures numériques et du site Web

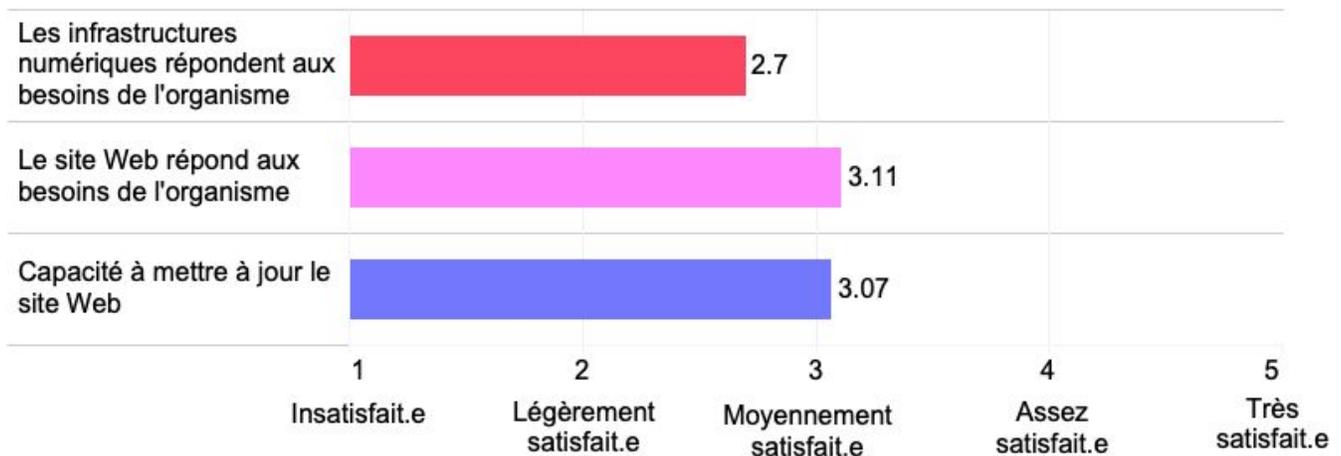
Infrastructures numériques

Généralement, les répondants ont indiqué être entre légèrement satisfaits et moyennement satisfaits en ce qui concerne comment leurs infrastructures numériques répondent aux besoins de leur organisme.

Site Web

En moyenne, les répondants ont indiqué être moyennement satisfaits en ce qui concerne comment leur site Web répond aux besoins de leur organisme. De même, ils sont généralement moyennement satisfaits en ce qui concerne leur capacité à mettre à jour leur site Web.

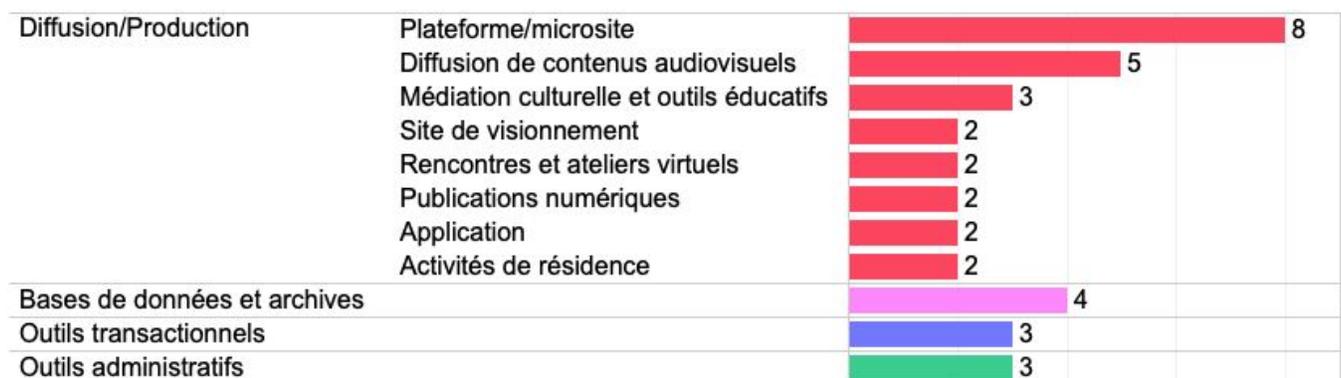
Niveau de satisfaction moyen des répondants :



Conception d'un outil ou d'une plateforme numérique

Un peu plus de la moitié des répondants (52 %) ont indiqué avoir conçu un outil ou une plateforme numérique pour un projet interne ou pour répondre à leur mandat. Le budget est le facteur qui a le plus d'incidence sur la proportion de répondants qui ont indiqué avoir conçu un outil ou une plateforme numérique.

Nombre de réponses selon le type d'outil ou de plateforme conçu :



COMPÉTENCES ET EXPERTISES NUMÉRIQUES

Postes liés au numérique

La moitié (50%) des répondants ont indiqué ne pas avoir de poste lié au numérique au sein de leur équipe. Seulement 27 % des répondants ont indiqué avoir au moins un poste lié au numérique au sein de leur équipe. Ils sont plus nombreux à avoir un ou plusieurs postes liés au numérique à temps partiel qu'à temps plein. Le reste des répondants (23 %) ont indiqué disposer de postes partiellement liés au numérique, répartir les tâches liées au numérique parmi les membres de l'équipe ou bien organiser ce type de travail autrement (p. ex. en ayant recours à des postes temporaires ou à une aide contractuelle externe).

Types de postes (% de répondants) :

Avec poste(s) lié(s) au numérique	Poste(s) à temps partiel	18%		
	Poste(s) à temps plein	9%		
Sans poste lié au numérique		50%		
Autre		23%		

Le sondage demandait aux répondants d'identifier les postes liés au numérique qui existent au sein de leur équipe. Ils peuvent être catégorisés selon les domaines d'activités présentés ci-dessous.

Domaines d'activités des postes liés au numérique (nombre de réponses) :

Communications	Général	10
	Contenus Web	7
	Réseaux sociaux	3
Production	Technique	7
	Coordination d'activités de production	4
	Gestion de projet	3
Programmation		9
Direction/Administration		4

Utilisation d'expertises numériques externes

En moyenne, les répondants font appel à des expertises numériques externes peu fréquemment, soit entre jamais et par l'entremise de contrats ponctuels. Les commentaires fournis indiquent que certains organismes bénéficient de ressources à l'interne ou ont développé des partenariats avec d'autres

organismes afin de réaliser des projets ou d'accomplir des activités liés au numérique. Les répondants ont également noté que l'utilisation d'expertises externes nécessite beaucoup de temps et de ressources financières, ce qui peut les rendre inaccessibles.

Acquisition de compétences numériques

Documentation autonome sur les nouveautés du secteur numérique

La grande majorité des répondants (86 %) ont indiqué que des membres de leur équipe se documentent de manière autonome sur les nouveautés du secteur numérique. Ceux-ci se documentent assez fréquemment, soit entre parfois et régulièrement.

Suivi de formations sur le numérique

Les répondants ont indiqué que les membres de leur équipe suivent des formations sur le numérique en moyenne tous les 2 ou 3 ans. Des exemples de sujets de formations comprennent : les outils de travail collaboratif, les réseaux sociaux, les stratégies numériques, les logiciels de gestion, l'animation 3D, la réalité augmentée, l'édition numérique, etc. Seulement 9 % des répondants ont indiqué que les membres de leur équipe ne suivent jamais de formation sur le numérique.

Budget de formation

La majorité des répondants (57 %) ont indiqué ne pas disposer d'un budget de formation pour l'acquisition de compétences liées au numérique. Seulement 43 % des répondants ont indiqué disposer d'un tel budget. Celui-ci se chiffre en moyenne entre 870 \$ et 990 \$. Il est important de noter qu'il existe un écart entre les différents budgets fournis par les répondants ; le budget le moins élevé se chiffre entre 150 \$ et 400 \$ et le budget le plus élevé est de 3 000 \$.

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Acquisition de matériels et de logiciels

Budget annuel

Le budget annuel de l'organisme est le facteur qui a le plus d'incidence sur le budget annuel pour l'acquisition de matériels et de logiciels. Les répondants dont le budget de fonctionnement annuel est égal ou inférieur à 200 000 \$ sont proportionnellement plus nombreux à ne pas disposer de ce type de budget.

Parmi les répondants qui ont indiqué disposer d'un budget pour l'acquisition de matériels et de logiciels, le budget moyen se chiffre entre 4 700 \$ et 5 000 \$. Il existe un écart important entre les différents budgets fournis par les répondants ; le budget le moins élevé se chiffre entre 5 \$ et 250 \$ et le budget le plus élevé est de 30 000 \$.

Financement de l'achat de technologies numériques

La majorité des répondants ont indiqué utiliser un budget de fonctionnement pour financer l'achat de technologies numériques pour la bureautique et les communications (70%) ainsi que pour la production et la diffusion (56%). Moins du quart des répondants (23 %) ont indiqué de pas avoir de budget pour financer l'achat de technologies numériques pour la bureautique et les communications alors que seulement 14 % des répondants ont indiqué ne pas avoir ce type de budget pour les activités de production et de diffusion.

Honoraires professionnels d'expert.e.s des technologies numériques

Budget annuel

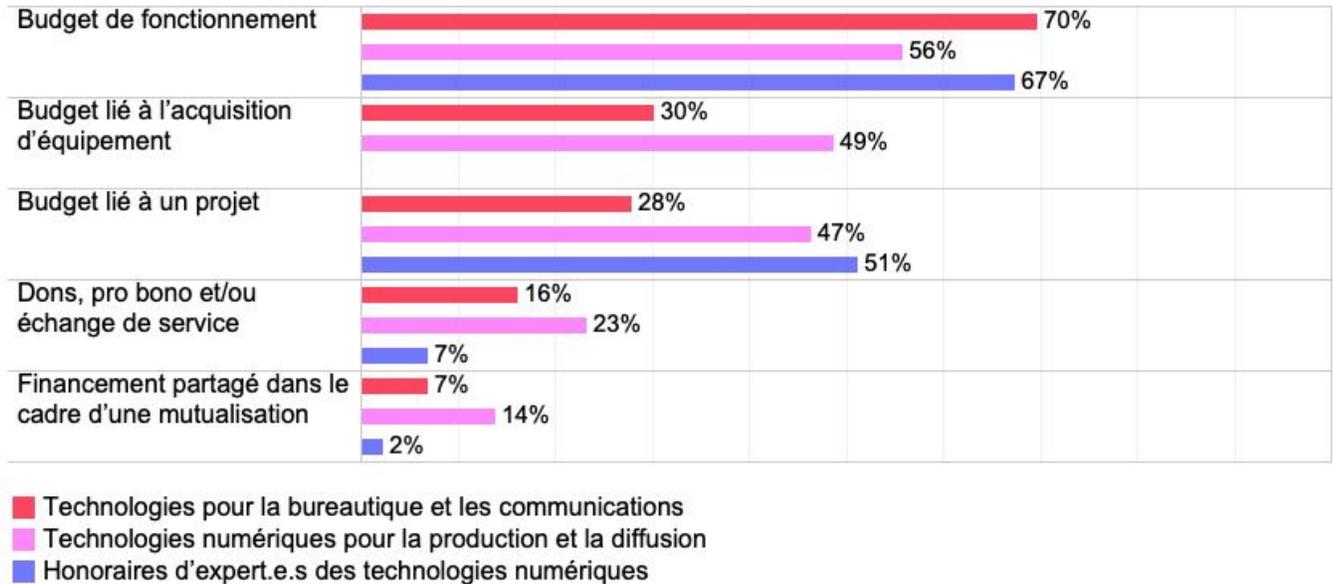
Le budget annuel de l'organisme est le facteur qui a le plus d'incidence sur le budget annuel pour couvrir les honoraires d'expert.e.s des technologies numériques. Il est à noter que le tiers des répondant (33 %) ont indiqué avoir un budget annuel nul (0 \$) pour couvrir les honoraires d'expert.e.s des technologies numériques.

Parmi les répondants qui ont indiqué disposer d'un budget pour couvrir les honoraires d'expert.e.s des technologies numériques, le budget annuel moyen se chiffre entre 2 780 \$ et 3 640 \$. Il existe cependant un écart significatif entre les différents montants fournis ; le budget le moins élevé est de 300 \$ et le budget le plus élevé se chiffre entre 1 500 \$ et 20 000 \$.

Financement des honoraires d'expert.e.s des technologies numériques

Plus de la moitié des répondants ont indiqué financer les frais liés aux honoraires d'expert.e.s des technologies numériques par le biais d'un budget de fonctionnement (67 %) ou d'un budget lié à un projet (51 %).

Financement de l'acquisition de matériels et de logiciels et des honoraires professionnels d'expert.e.s des technologies numériques¹ (% de répondants)



Développement et mise sur pied de projets numériques

Budget annuel

La majorité des répondants (58 %) ont indiqué avoir un budget annuel nul (0 \$) pour le développement et la mise sur pied de projets numériques. Moins du quart des répondants (23 %) ont indiqué disposer d'un tel budget, lequel se chiffre en moyenne entre 38 950 \$ et 47 250 \$. Un écart important se creuse ici aussi entre les différents budgets fournis ; le budget le moins élevé est de 1 500 \$ et le budget le plus élevé est de 200 000 \$ (ce qui correspond au budget opérationnel de l'organisme).

Financement

Les répondants ont indiqué financer le développement et la mise sur pied de projets numériques principalement par l'entremise de subventions à projets des trois paliers gouvernementaux et de leur budget de fonctionnement.

¹ Le choix de réponse « budget lié à l'acquisition d'équipement » n'était pas offert pour la question concernant le financement des honoraires d'expert.e.s en technologies numériques.

Financement des équipements numériques (% de répondants) :

Subventions du Gouvernement du Canada	45%
Subventions du Gouvernement du Québec	43%
Subventions de la Ville	40%
Budget de fonctionnement	38%
Dons et/ou échanges de services	7%
Par le privé	5%
Bénévolat de la part des concepteurs et des artistes	5%
Autre	17%

Historique de demande d'aide financière pour des projets numériques

Moins de la moitié des répondants (40 %) ont indiqué avoir déposé et obtenu une demande d'aide financière pour des projets numériques auprès d'un organisme subventionnaire ou d'un organisme ou d'une entreprise privée. 49 % des répondants ont indiqué avoir déposé une pareille demande sans pour autant l'avoir obtenue. Seulement 9 % des répondants ont indiqué ne pas avoir déposé de demande pour faute de projet.

Obtention d'une aide financière pour un projet numérique (% de répondants) :

Tous les répondants	40%	
Discipline	Arts visuels élargis	35%
	Arts médiatiques, numériques et sonores	61%
Budget annuel	Moins de 200 000 \$	0%
	Entre 200 001 \$ et 300 000 \$	39%
	Plus de 300 001 \$	71%
Ressources humaines	Avec poste(s) lié(s) au numérique	75%
	Sans poste lié au numérique	20%

Nous remercions nos partenaires financiers :



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts



Montréal 



COMPÉTENCE
CULTURE